



La Commission définit les priorités en matière d'infrastructures et les besoins d'investissement pour le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) jusqu'en 2030

Bruxelles, 15 janvier 2015

La Commission européenne publie [neuf études](#) sur l'état d'avancement des [corridors du réseau central RTE-T](#) et sur leurs besoins de développement. Ces études mettent en évidence les besoins de développement en matière d'infrastructures, lesquels représentent près de 700 milliards d'euros d'investissement jusqu'en 2030. Elles soulignent l'importance d'optimiser l'utilisation des infrastructures situées le long de ces corridors, notamment grâce à des systèmes de transport intelligents, une gestion efficace et la promotion de solutions de transport non polluantes tournées vers l'avenir. C'est la première fois que des dizaines de milliers de kilomètres de voies ferrées, de routes, de liaisons par voie navigable, des ports, des aéroports et d'autres terminaux de transport font l'objet d'une étude aussi approfondie et selon une méthodologie commune.

Mme Violeta Bulc, commissaire européenne pour les transports, a déclaré: *«Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que le réseau central soit pleinement opérationnel d'ici 2030, afin d'assurer la bonne circulation des passagers et des marchandises dans l'ensemble de l'Union. C'est maintenant qu'il faut investir dans les projets RTE-T et tirer pleinement parti du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et du plan d'investissement de 315 milliards d'euros, proposé par la Commission. Après tout, le réseau transeuropéen de transport est capital pour l'Union si elle veut créer davantage de croissance, d'emplois et de compétitivité. Alors que l'Europe sort lentement de la crise économique, nous avons besoin d'une Union interconnectée, sans frontières, afin de faire prospérer notre marché unique.»*

Pour chaque corridor de transport transeuropéen, dirigé par un coordonnateur européen, une équipe d'experts extérieurs a mené une étude très approfondie. Ces experts ont analysé l'état actuel des infrastructures, repéré des problèmes entravant la fluidité des trafics de passagers et de marchandises et défini des mesures à mettre en œuvre d'ici à 2030. Les résultats de ces études peuvent être consultés ici. Ils comprennent notamment des listes préliminaires de projets visant à l'achèvement de liaisons transfrontalières et d'autres liaisons faisant défaut, à la suppression des goulets d'étranglement, à l'interconnexion des modes de transport et au renforcement de l'interopérabilité – notamment ferroviaire.

Prochaines étapes: Il sera tenu compte des résultats de ces études lorsqu'il sera décidé de l'allocation des fonds européens pour la période 2014 – 2020, au titre du [Mécanisme pour l'interconnexion en Europe](#). En particulier, la «réserve de projets» découlant de ces études sur les corridors constitue une importante source pour le [Plan d'investissement européen](#) de 315 milliards d'euros, publié en novembre 2014 par la Commission. Dans ce contexte, cette dernière a également mandaté l'ancien vice-président de la Commission européenne, M. Henning Christophersen, ainsi que les coordonnateurs européens MM. Kurt Bodewig et Carlo Secchi afin de recenser des projets RTE-T concrets de nature à contribuer au nouveau plan d'investissement. Ils ont conjointement publié un [rapport](#) intermédiaire et exposé leur stratégie aux ministres des transports de l'Union lors du Conseil «Transports» le 3 décembre 2014.

Au printemps 2015, les coordonnateurs européens soumettront au Parlement européen, au Conseil et à la Commission, un plan de travail sur le corridor dont chacun est responsable. Ces plans de travail, qui orienteront le développement à venir de ces corridors, seront élaborés à partir des études publiées ce jour et devront être approuvés par les États membres directement concernés.

Le trio Christophersen – Bodewig – Secchi présentera également son rapport définitif au printemps 2015.

Contexte:

Le réseau central comprendra:

1. 94 grands ports européens reliés aux réseaux ferroviaires et routiers;
2. 38 aéroports de premier plan reliés aux grandes villes par liaisons ferroviaires;

3. 15 000 km de lignes ferroviaires aménagées pour la grande vitesse;

4. 35 projets transfrontaliers visant à réduire les goulets d'étranglement.

Cet ensemble constituera le poumon économique du marché unique, en ce qu'il permettra une libre circulation véritable des marchandises et des personnes sur le territoire de l'Union.

Voir, en annexe, la carte du RTE-T central et des neuf corridors principaux.

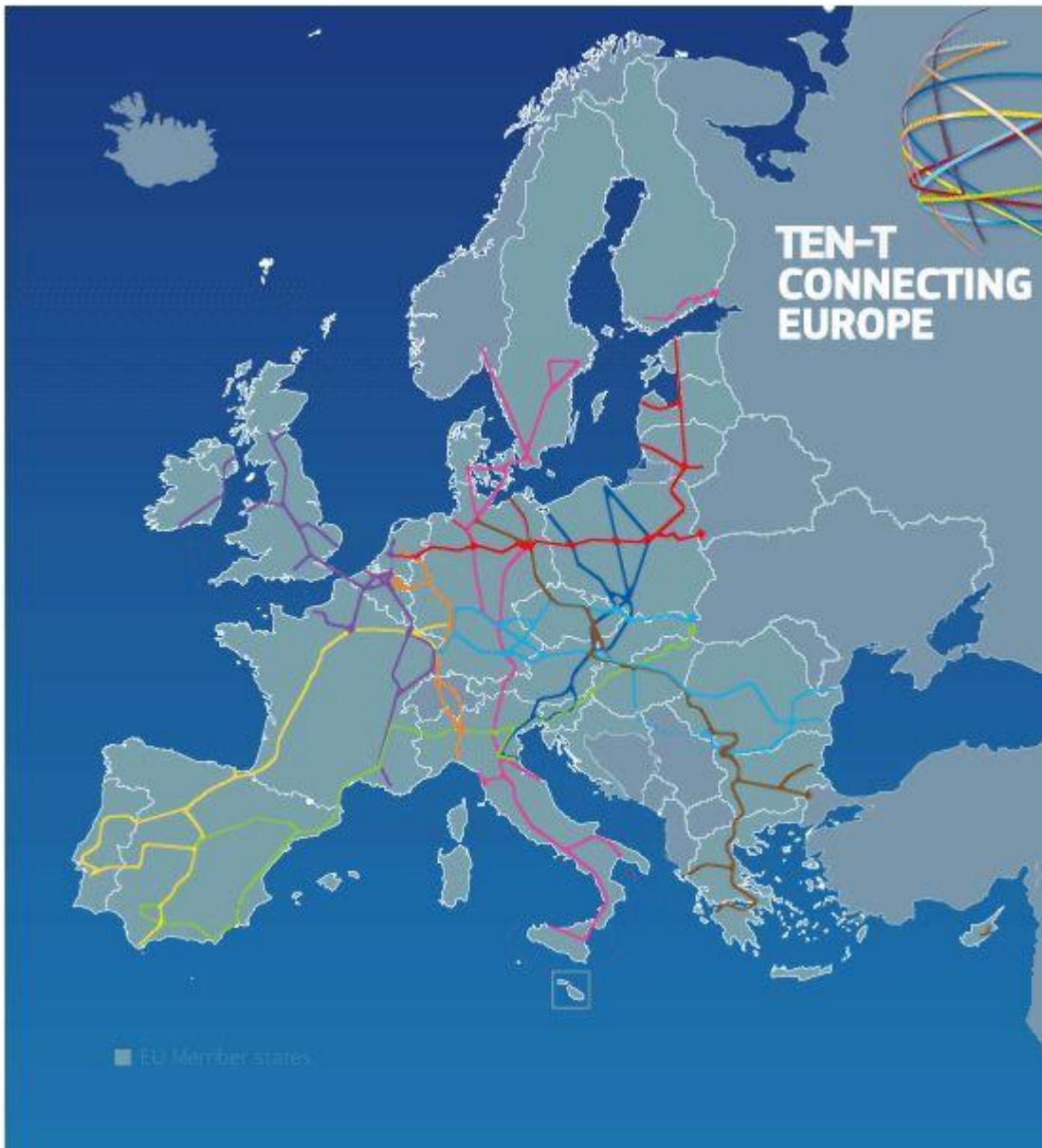
Pour plus d'informations:

[Site web](#) de la Direction générale de la mobilité et des transports

Suivez la commissaire Violeta Bulc sur [Twitter](#)

Annex

Map of the Trans-European Transport Network



IP/15/3341

Personnes de contact pour la presse

[Joshua SALSBY](#) (+ 32 2 297 24 59)

[Jakub ADAMOWICZ](#) (+32 2 295 05 95)

Renseignements au public:

[Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)